



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maternités

Question écrite n° 112209

Texte de la question

M. Jean-Marc Nesme appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur une récente étude émanant de son ministère qui révèle le manque de maternité pour les grossesses à risque. En effet, selon cette étude, 6 % des Françaises soit 600 000 femmes, n'ont pas accès à un centre spécialisé à moins d'une heure trente de leur lieu de résidence. Sachant qu'en cas de grossesse difficile, la majorité des femmes sont obligées de prévoir, en amont, une hospitalisation loin de leur domicile, il lui demande ce qu'elle compte proposer pour indemniser les familles qui subissent malheureusement des charges supplémentaires d'hébergement et de transport en raison du manque de structure spécialisée dans leur région.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nesme](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112209

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 2011, page 6809

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)